

Dispositifs de soutien pluriprofessionnel à l'intégration d'élèves en classe ordinaire

Coopération des milieux scolaires
ordinaire et spécialisé

Enseignement spécialisé et élèves issus
de la migration

Sommaire

Greta Pelgrims	
Éditorial	1
Tour d'horizon	2
D'une revue à l'autre	4
Thèmes 2018	5

DOSSIER

Dossier coordonné par Greta Pelgrims

Ariane Paccaud, Reto Luder et André Kunz	
Dispositifs de soutien aux élèves en difficulté scolaire et/ou en situation de handicap à l'école primaire ordinaire: aperçu de l'offre dans cinq cantons romands	7
Patrice Bourdon et Marie Toullec-Théry	
Équipe pluridisciplinaire en appui à la scolarisation inclusive: le cas du lycée des Bourdonnières à Nantes	18
Greta Pelgrims, Roland Emery, Béatrice Haenggeli-Jenni et Marie-Laure Danalet	
Le soutien à partir d'équipes pluridisciplinaires en établissement scolaire ordinaire: dilemmes d'enseignants spécialisés	26
Valeria D'Emma	
Dispositif d'accompagnement d'élèves dysphasiques impliquant une psychopédagogue et des enseignants au sein de l'école ordinaire	34

VARIA

Cédric Blanc	
Fondation de Verdeil: un jubilé pour s'ouvrir aux yeux de tous	41
Stéphanie Bauer	
L'enseignement spécialisé est-il (toujours) pertinent pour les élèves issus de la migration ?	47

TRIBUNE LIBRE

Fernand Melgar	
Pas besoin d'être handicapé pour être différent	64
Livres / Ressources / Formation continue / Agenda	56
Impressum	40

Éditeur:

Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS), Maison des cantons, Speichergasse 6, Case postale, 3001 Berne, Tél. +41 31 320 16 60, www.csp.ch

Valeria D'Emma

Dispositif d'accompagnement d'élèves dysphasiques impliquant une psychopédagogue et des enseignants au sein de l'école ordinaire

Résumé

Collaborer, échanger, communiquer, partager, accompagner, se soutenir font partie des actions qui permettent de guider l'individu sur un chemin adapté. Cet article présente un dispositif d'accompagnement pluriprofessionnel, impliquant la collaboration entre des psychopédagogues et des enseignants réguliers pour soutenir la scolarité d'élèves dysphasiques en classe ordinaire. Plusieurs aspects du dispositif et du travail professionnel sont examinés, mettant en évidence les divers enjeux et apports que peut engendrer ce type de collaboration enrichissante et dynamique.

Zusammenfassung

Zusammenarbeiten, austauschen, kommunizieren, miteinander teilen, begleiten oder einander unterstützen sind Teil des Handlungsrepertoires aller, die ein Kind oder eine erwachsene Person auf dem Weg zum Erfolg anleiten. In diesem Artikel wird das Modell einer fächerübergreifenden Begleitung vorgestellt, in dessen Rahmen Schulpsychologinnen und -psychologen sowie Regelschullehrpersonen zusammenarbeiten, um Schülerinnen und Schüler mit einer spezifischen Sprachentwicklungsstörung in Regelklassen zu unterstützen. Es werden mehrere Aspekte dieses Modells und der Arbeit der Fachpersonen untersucht und die Herausforderungen wie auch die Vorteile beleuchtet, welche diese bereichernde und dynamische Form der Zusammenarbeit mit sich bringen kann.

1. Introduction

Le Centre de la Cédille a ouvert ses portes en septembre 2016 dans le canton de Genève. Il s'adresse à des enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans présentant un trouble du développement du langage oral (dysphasie) avec ou sans troubles associés et fréquentant une école privée ou publique. La Cédille a été créée par l'Association Genevoise des Troubles Spécifiques du Langage (AGTL) à la demande de parents d'enfants présentant ce trouble. Il s'agit d'une structure privée, reconnue par le Département de l'instruction publique (DIP), qui fonctionne en collaboration étroite avec deux partenaires: l'Unité de Neuropédiatrie/Neuropsychologie pédiatrique des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et l'unité de logopédie de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

La Cédille offre un enseignement et des thérapies qui sont adaptés aux jeunes présentant un trouble du développement du langage oral, en considérant les besoins particuliers et les potentialités de chacun. Elle vise l'intégration dans la vie sociale et professionnelle. Deux psychopédagogues (dont l'auteure de cet article) et une logopède, toutes spécialisées dans le domaine des troubles du développement du langage, encadrent les jeunes. Un projet pédaگو-thérapeutique est établi pour chacun, régulièrement évalué avec les responsables des établissements ainsi qu'avec les familles. Des collaborations complémentaires sont établies avec d'autres professionnels, tels que logopédistes, ergothérapeutes, psychologues.

Structure innovante, la Cédille offre trois prestations :

- *L'accompagnement* : une psychopédagogue accompagne les élèves dans leur classe ordinaire (en école publique ou privée), afin d'apporter une aide spécifique à leurs apprentissages. L'accompagnement se fait en étroite collaboration avec les enseignants titulaires des classes concernées.
- *L'accueil* : les jeunes sont pris en charge par une logopédiste et une psychopédagogue au Centre de la Cédille en groupe classe avec un effectif maximal de huit élèves. Un projet pédagogique individualisé est élaboré pour l'année.
- *Le support* : une psychopédagogue accueille des élèves au Centre de la Cédille, hors temps scolaire, par groupe de trois au maximum, afin d'apporter une aide aux devoirs et à la reprise de notions scolaires, en adaptant les outils nécessaires.

Cet article a pour objectif de présenter le dispositif d'accompagnement pluriprofessionnel offert par la Cédille qui implique une étroite collaboration entre une psychopédagogue et des enseignants réguliers dans l'objectif d'intégrer chaque élève dysphasique dans sa classe ordinaire et lui permettre d'accéder aux apprentissages dans les meilleures conditions.

2. La dysphasie : quelques éléments de définition

La dysphasie est un trouble persistant et durable du développement du langage oral. Il affecte entre 1.5 et 7.5 % de la population (Tomblin et al., 1997). Ce trouble est de sévérité variable et peut atteindre différentes composantes du langage : la phonologie, le vocabulaire, la syntaxe ou le discours. Il touche l'expression et/ou la compréhension

du message verbale. Ainsi, chez l'enfant dysphasique, le canal verbal étant déficitaire, il est primordial d'utiliser d'autres canaux (visuels, gestuels, kinesthésiques) pour favoriser l'acquisition du langage et l'accès aux apprentissages, selon l'image d'une « déviation routière, un trajet différent mais efficace pour accéder au point d'arrivée » (Sandrine Van Oost, logopédiste¹).

Le diagnostic est complexe car il peut être confondu avec d'autres déficiences telles que l'autisme, le déficit intellectuel ou bien la surdité. Il est donc impératif de travailler en équipe pluridisciplinaire afin de poser un diagnostic précis et assurer une prise en charge appropriée. La dysphasie peut s'accompagner de troubles associés comme le TDA/H ou la dyspraxie motrice. Comme le souligne Gisèle Lovenfosse, logopédiste², « un enfant dysphasique est un enfant qui éprouve des difficultés à dire et à se dire » ; ce trouble peut donc pénaliser l'enfant ou le jeune dans son intégration scolaire et professionnelle, et nécessite un accompagnement spécifique par des spécialistes en collaboration avec des enseignants responsables de la progression scolaire des élèves accueillis dans leurs classes.

3. Le dispositif d'accompagnement pluriprofessionnel en classe ordinaire

La notion d'accompagnement scolaire en milieu ordinaire s'est progressivement répandue depuis les années 1970 bien qu'elle se décline en différentes formes de mesures et de pratiques en fonction des systèmes

¹ Formation continue « Les dysphasies », Centre de formation J.V. Corbusier, La Hulpe, Belgique, novembre 2016.

² Idem.

scolaires et particularités locales. L'idée, fortement soutenue par les parents (Bastide, 2011), est de contribuer, en concertation avec l'enseignant, à mettre en place, au fil des situations d'enseignement et d'apprentissage, les conditions capables de soutenir l'accès aux savoirs et l'épanouissement de l'élève à besoins éducatifs particuliers et des autres élèves de la classe ordinaire (Pelgrims, 2017).

La collaboration entre la psychopédagogue et l'enseignant est primordiale afin de garantir la cohérence entre le travail des deux partenaires vers un but commun d'apprentissage de l'élève.

L'accompagnement des enfants dysphasiques en classe ordinaire est la prestation de la Cédille où la demande est la plus forte. Bien des directeurs et enseignants d'établissements expriment en effet le besoin de faire appel à notre collaboration pour considérer les besoins éducatifs spécifiques liés à la dysphasie et éviter l'échec des élèves.

Les premiers contacts avec les enseignants ordinaires

Le premier contact se fait généralement par l'intermédiaire des parents ou des thérapeutes des enfants. Un dossier complet est évalué par nos référents diagnostic (HUG et Université de Genève) afin de vérifier si le profil de l'enfant ou du jeune correspond à la population ciblée par la Cédille. Si la demande concerne l'accompagnement, les parents doivent informer les enseignants et l'établissement scolaire concerné avant d'être reçus par l'équipe de la Cédille pour les démarches administra-

tives. Suite à cela, les psychopédagogues se réunissent avec l'enseignant pour discuter de l'élève, de ses compétences et difficultés, et pour organiser l'accompagnement en classe. Durant ce premier entretien, la psychopédagogue apporte des informations sur la dysphasie et présente les aides et aménagements spécifiques dont les élèves ont besoin. La psychopédagogue fournit également à l'enseignant une documentation sur le trouble du développement du langage. Ces informations et conseils pourront être utiles pour toute l'équipe pédagogique de l'élève.

La proposition d'accompagnement en classe

Notre intervention commence par la présentation du dispositif d'accompagnement à l'enseignant en insistant sur différents aspects :

- **But :** le dispositif d'accompagnement est présenté comme étant pluriprofessionnel impliquant une psychopédagogue et des enseignants pour favoriser l'intégration d'élèves dysphasiques et leur permettre d'accéder aux apprentissages dans les meilleures conditions. La finalité de ce dispositif est de permettre à l'élève de poursuivre sa scolarité au sein de l'école ordinaire.
- **Durée :** cet accompagnement est parti intégrante du projet pédagogique de l'élève et peut être poursuivi pendant tout son parcours scolaire si nécessaire.
- **Sens :** l'accompagnement consiste à soutenir l'élève dans ses apprentissages attendus par l'enseignant, mettre en place des outils et aménagements pour pallier ses difficultés, l'inciter par différents moyens à mobiliser par lui-même ses compétences ou à recourir par lui-même aux outils pertinents.

- *Élèves concernés* : si le dispositif est déployé pour un élève déclaré dysphasique, la psychopédagogue insiste sur l'importance de mettre des outils, des aides, des interventions à la disposition d'autres élèves de la classe ; ceci évite la stigmatisation d'un élève et augmente les possibilités de différenciation et de soutien à tous les élèves qui peuvent en avoir besoin.
- *Collaboration* : La collaboration entre la psychopédagogue et l'enseignant est primordiale afin de garantir la cohérence entre le travail des deux partenaires vers un but commun d'apprentissage de l'élève. Les discussions en réunion concernent notamment la planification de l'enseignement et l'explicitation des objectifs de savoirs pour anticiper les adaptations, l'identification des obstacles et la préparation d'outils, d'aménagements, d'interventions, l'échange d'observations et d'évaluations pour décider de nouveaux aménagements et de la suite de l'accompagnement, ou encore la pertinence de diffuser des aménagements à d'autres élèves de la classe...
- *Partenariat avec les parents* : nous soulignons l'importance du partenariat avec les parents pour l'intégration scolaire d'un élève dysphasique en classe ordinaire, tel que le souligne Beauregard (2006).

Au terme de la présentation et discussion sur le dispositif, deux périodes d'accompagnement sont organisées, durant l'enseignement du français pour l'une, des mathématiques pour l'autre.

Séances d'accompagnement et aides spécifiques en classe

Durant les deux premières séances en classe, la psychopédagogue se présente à toute la classe en expliquant sa présence et son tra-

vail auprès de l'élève dysphasique. Elle observe l'élève pour recueillir plusieurs indices sur ses compétences et difficultés, sur les types d'obstacles qu'il rencontre durant les leçons et les tâches qu'il a à accomplir. Au fur et à mesure des séances suivantes, elle met en place les outils (p. ex. des guides) et aides spécifiques nécessaires (p. ex. mise en évidence des indices pertinents d'une tâche, adaptation du format d'un exercice, interroger l'élève afin de l'amener à faire des liens avec des tâches antérieures, à planifier l'accomplissement d'une tâche, etc.).

À la fin de chaque intervention, la psychopédagogue échange avec l'enseignant sur l'observation faite et sur les différentes propositions, constats, matériels nécessaires qu'elle pourra fournir à l'élève. Ces moments d'échange réguliers avec l'enseignant sont très précieux car ils permettent à l'enseignant d'adapter le travail et les attitudes à avoir auprès de l'élève et de mieux comprendre les difficultés qu'il rencontre. Ils sont aussi l'occasion de réfléchir sur la nécessité ou non de poursuivre l'accompagnement et le maintien des aides spécifiques en fonction des progrès de l'élève.

Les enseignants constatent que ces outils pourraient être utilisés avec d'autres élèves de la classe car ils remarquent qu'ils pourraient aussi être bénéfiques à leurs apprentissages.

Le travail de la psychopédagogue lors des interventions en classe est également d'aménager le mieux possible l'espace de travail de l'élève (p. ex., bien s'assurer qu'il soit assis tout devant et si possible au milieu face au tableau, aménager son sous-main avec des frises comprenant les nombres ou

l'alphabet de manière adaptée, en grand, en couleurs, etc.). L'enseignant est informé au fur et à mesure des nouveaux outils mis en place, afin qu'ils soient aussi utilisés lorsque la psychopédagogue n'est pas présente. Très souvent, les enseignants constatent que ces outils pourraient être utilisés avec d'autres, voire tous les élèves de la classe car ils remarquent qu'ils pourraient aussi être bénéfiques à leurs apprentissages. C'est avec plaisir que la psychopédagogue partage son matériel avec les enseignants, qui eux, découvrent des nouvelles techniques et outils d'aide à l'apprentissage. Un des outils souvent diffusé en classe est un petit classeur (mémento) avec des fiches concernant différentes notions. Ces fiches servent de rappel, facilitent la compréhension et, par conséquent, l'autonomie des élèves dans la réalisation d'une tâche. Elles sont créées par la psychopédagogue de manière adaptée, selon les difficultés de l'élève dysphasique.

4. Quelques apports du dispositif d'accompagnement pluriprofessionnel

Apports pour les enseignants et psychopédagogues

La majorité des enseignants ordinaires « souligne la nécessité d'une attention particulière à l'égard de l'élève en difficulté dans le cadre de la classe » et cela sollicite pour eux « une présence, une attention rapprochée, une analyse des points forts, des points faibles, une intervention dès les premières difficultés » (Brisset, Berzin, Villers, & Volck, 2009). La collaboration pluriprofessionnelle paraît donc une aide importante pour les enseignants. Ils sont très ouverts à ce que nous leur proposons, tant au niveau des aides spécifiques qu'au niveau

des conseils et des informations que nous leur fournissons. En effet, ils se sentent soulagés d'avoir cet appui en classe qui permet d'accompagner l'élève qui en a besoin et de faciliter leur travail puisqu'ils comprennent mieux le fonctionnement des élèves dysphasiques. Les enseignants sont très preneurs des aides spécifiques proposées. D'ailleurs, dans la plupart des cas, ils étendent les outils mis en place à l'ensemble de la classe, car ils remarquent qu'ils s'avèrent utiles à tous les élèves. Assez rapidement dans l'année, l'accompagnement en classe dépasse le domaine des disciplines scolaires. En effet, les enseignants intègrent la psychopédagogue à la vie de la classe comme la participation aux sorties. Cette collaboration élargie permet de connaître l'enfant et le groupe-classe dans d'autres contextes et de partager différents moments d'interactions sociales avec eux.

Le travail d'explicitation de l'enseignant à propos de sa planification, de ses attentes, de sa conception et méthode didactiques, est un apport précieux pour la psychopédagogue. Il enrichit cette dernière dans la compréhension des obstacles que peuvent rencontrer les élèves dans les situations d'enseignement et d'apprentissage à l'école et, partant, alimente son travail de création et de mise en place de conditions répondant aux besoins particuliers d'élèves dysphasiques.

Apports pour l'élève dysphasique et les camarades de classe

Lors des premières séances d'accompagnement, il est important de préciser à l'enseignant ainsi qu'à l'ensemble des élèves que la psychopédagogue peut intervenir également auprès des autres camarades de classe s'ils ont besoin d'aide. En effet, cela

permet de ne pas stigmatiser l'élève dysphasique tout en augmentant les possibilités de réponses différenciées aux besoins des élèves d'une classe. Il arrive en effet que certains élèves dysphasiques s'opposent à l'aide psychopédagogique, se sentant mal à l'aise et peu confortables face aux regards des autres élèves. Ces élèves ont alors besoin d'être rassurés en leur faisant prendre conscience, de par les activités réalisées, de la nécessité pour eux des aides spécifiques pendant un temps donné pour accomplir des tâches et progresser. La question de la honte est aussi travaillée.

Cependant, d'autres élèves sont rapidement preneurs de l'accompagnement et se sentent soulagés d'avoir une personne qui leur apporte les outils nécessaires pour faciliter leurs apprentissages. Ils utilisent volontiers et spontanément les aides proposées.

Les autres élèves de la classe sont parfois un peu curieux des outils apportés en classe. Ils observent, posent des questions et viennent également demander de l'aide auprès de la psychopédagogue. Ainsi, un bon climat se forme aussi entre l'enseignant, la psychopédagogue et les autres élèves.

5. Conclusion

Construire un chemin approprié selon les besoins d'un enfant dysphasique et y avancer avec succès est le résultat d'une collaboration efficace et fructueuse entre les différents intervenants. La collaboration pluriprofessionnelle existe déjà lors des premiers contacts avec les différents thérapeutes des élèves pouvant bénéficier de l'accompagnement.

J'ai pu constater qu'il est indispensable d'entretenir une collaboration pluriprofessionnelle active et régulière dans le cadre de

l'école ordinaire, ce qui évite entre autre de faire perdurer des obstacles. En effet, dans ma pratique professionnelle, je n'ai pas rencontré de grands obstacles à cette collaboration. Ils concernent surtout l'organisation pour intervenir au moment opportun dans la classe : mes disponibilités, en tant que psychopédagogue intervenant sur différents sites scolaires, ne coïncident en effet pas toujours avec l'horaire hebdomadaire des enseignants qui doivent respecter le programme scolaire. Cette organisation requiert en fait souplesse et flexibilité de la part des deux partenaires et, avec un peu de temps et d'organisation, les obstacles sont facilement contournés.

Construire un chemin approprié selon les besoins d'un enfant dysphasique et y avancer avec succès est le résultat d'une collaboration efficace et fructueuse entre les différents intervenants.

Cette pratique pluriprofessionnelle nous conduit aussi à réfléchir, pour l'avenir, à des modalités de collaboration davantage centrées sur la prévention ou sur le repérage plus précoce des difficultés et des troubles, afin d'assurer qu'un élève dysphasique en classe ordinaire soit accompagné le plus tôt possible et puisse accéder aux apprentissages.

Références

- Bastide, F. (2011). La scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire. *VST – Vie sociale et traitements*, 111(3), 34-41.
- Beauregard, F. (2006). Représentations sociales des parents et des enseignants de leurs rôles dans l'intégration scolaire d'un

élève dysphasique en classe ordinaire au primaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 32(3), 545-565.

Brisset, C., Berzin, C., Villers, A., & Volck, A. (2009). Améliorer la réussite des élèves en difficulté par les aides spécialisées. *Revue française de pédagogie*, 167(2), 73-83.

Pelgrims, G. (Ed.). (2017). Les dispositifs de soutien d'enseignement spécialisé à l'intégration scolaire (Dossier thématique). *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 2.

Tomblin, J. B., Records, N. L., Buckwalter, P., Zhang, X., Smith, E., & O'Brien, M. (1997). Prevalence of Specific Language Impairment in Kindergarten Children. *Journal of Speech, Language, and Hearing Research*, 40(6), 1245-1260.

Wavreille, F., Hébrard, N., Hyman, C., Laurent, K., & Tombel, V. (2012). Les troubles expressifs sont-ils spécifiques à une pathologie? Cas de la dysphasie et de la surdité. In *Entretiens d'Orthophonie*. Paris: Entretiens Médicaux.



Valeria D'Emma
Psychopédagogue
La Cédille
www.lacedille.ch

Impressum

Revue suisse de pédagogie spécialisée
4/2018, décembre 2018, 8^e année
ISSN 2235-1205

Éditeur

Fondation Centre suisse
de pédagogie spécialisée (CSPS)
Maison des cantons
Speichergasse 6, CH – 3001 Berne
Tél. +41 31 320 16 60, Fax +41 31 320 16 61
csps@csps.ch, www.csps.ch

Rédaction et production

redaction@csps.ch
Responsable: Romain Lanners
Coordination et rédaction: François Muheim
Coordination du dossier: Greta Pelgrims
Relecture: Géraldine Ayer, Melina Salamin
Layout: Monika Feller

Parution

Mars, juin, septembre, décembre

Délai rédactionnel

Pour mars 2019: 1^{er} décembre 2018
Pour juin 2019: 1^{er} mars 2019

Annonces

annonces@csps.ch
Délai: le 10 du mois précédent la parution
1/1 page: CHF 660.–
1/2 page: CHF 440.–
1/4 page: CHF 220.–
TVA exclue

Tirage

500 exemplaires

Impression

Ediprim SA, Bienne

Abonnement annuel

Suisse: CHF 35.90 (TVA incluse)
Étudiant en Suisse: CHF 25.15 (TVA incluse)
Étranger: CHF 42.00

Numéro isolé

Suisse: CHF 9.20 (TVA incluse)
Europe: CHF 9.00 (+ CHF 4.90 port)
Autres pays: CHF 9.00 (+ CHF 6.30 port)

Reproduction

Reproduction des articles autorisée avec
accord préalable de l'éditeur.

Responsabilité

Les textes publiés dans cette revue sont de
la responsabilité de leurs auteurs. Ils ne
reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.

Informations

www.csps.ch/revue
csps@csps.ch

